

Bureau du 8 mars 2023

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 09h00

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Nicolas GRAVELLE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Sylvain BONENFANT	Conseil Départemental
Monsieur	Guy DOSSANG	Région Normandie
Monsieur	Frédéric DUCHE	Département de l'Eure
Monsieur	Daniel JUBERT	Conseil Départemental
Monsieur	Max RONGRAIS	CC Pays de Conches

Il est à noter que Monsieur Duché et Monsieur Jubert se sont connectés à la visio-conférence après la présentation des trois premiers rapports et ne peuvent donc pas être comptabilisés dans le nombre de voix votantes.

Eure Normandie Numérique :

Etaient présents :

Agent ENN	Arnaud HADIDA	Directeur général	Non votant
Agent ENN	Jean-Christophe BOYARD	Directeur général adjoint	Non votant
Agent ENN	Elodie BOINET	DAF	Non votant
Agent ENN	Elise BRIGAND	Directrice des usages du numérique	Non votant
Agent ENN	Emmanuel CATTELIN	Directeur technique	Non votant
Agent ENN	Annie JACQUES	Chargée de communication	Non votant

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Bureau :

- Adoption du PV du précédent BS du 12 décembre 2022
- Prime d'intéressement à la performance collective – Fixation des objectifs 2023
- Attribution des Titres-Restaurants – Evolution de la réglementation et du dispositif

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 12 décembre 2022.

Aucune remarque ou modification n'est apportée.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le deuxième rapport concerne la prime d'intéressement à la performance collective et la fixation des objectifs 2023.

M. GRAVELLE rappelle les critères retenus pour cette prime et présente les objectifs 2023 proposés :

- Technique = 220 000 prises commercialisables
- Finance = 9,5 M€ de redevances versées par le délégataire de service public
- Social = Maintien du taux d'absentéismes à moins de 5%
- Agence du numérique = Adhésion de 15 communes pilotes

Il indique que le comité social territorial a validé ces objectifs.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le troisième rapport concerne l'attribution des Titres-Restaurants et l'évolution de la réglementation.

M. GRAVELLE indique que la commission des finances de l'Assemblée Nationale a adopté un amendement qui consiste à augmenter la part d'exonération de la part employeur qui augmente de 10% qui passerait donc pour le syndicat de 5,92 € à 6,50 €.

La valeur faciale du ticket restaurant passera à 10,83 € avec le découpage suivant : 6,50 € pour l'employeur et 4,33 € pour l'agent.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Ce Bureau est également un Bureau préparatoire au Comité Syndical du 13 mars 2023.

Il est ainsi présenté aux membres du Bureau, les rapports qui seront transmis à l'ensemble des délégués dont voici l'ordre du jour :

- **Adoption Procès-Verbal du précédent CS en date du 19 décembre 2022**
- **Modification des statuts**

M. HADIDA évoque la précédente modification des statuts qui a eu lieu pour l'évolution du syndicat en agence du numérique et indique que deux nouveaux collègues vont siéger au sein de notre comité syndical, le collège des communes et des syndicats pour ceux qui souhaitent adhérer.

Compte tenu de l'adhésion de nouveaux membres au titre de la nouvelle compétence "services et outils numériques", il est proposé de modifier la gouvernance du syndicat afin de ne pas substantiellement augmenter le nombre de délégués de l'assemblée délibérante pour garantir l'atteinte du quorum.

Aussi, il conviendra que les membres au titre de la compétence « Aménagement numérique » délibèrent à nouveau pour désigner leur représentant au titre de cette compétence.

Ainsi, plusieurs modifications ont été apportées aux statuts du syndicat Eure Normandie Numérique, notamment le mode d'organisation de l'élection des collègues communes et syndicats.

M. GRAVELLE ajoute que le collège des communes sera composé de 7 membres et que le collège des syndicats sera composé de 2 membres.

- **Contribution financière des membres**

M. GRAVELLE indique que l'assemblée délibérante doit définir le niveau de contribution financière au titre des compétences exercées par le syndicat.

M. DUCHE en profite pour questionner le syndicat, savoir si l'Etat a fait une réponse pour la récupération des redevances.

M. HADIDA répond que pour le moment non, la préfecture s'est engagée à formuler un retour fin mars.

M. DUCHE indique qu'il va contacter le préfet pour évoquer le sujet.

- Nombre de voix attribué par membre

Mme BOINET indique qu'il s'agit du nombre de voix attribué pour chaque collège de représentant du syndicat.

Aujourd'hui, le syndicat se compose de 49 délégués titulaires et de 73 voix.

Il est proposé à la suite des précédentes modifications présentées de conserver le nombre de voix attribués aux anciens collèges et de fixer pour les collèges communes et syndicats le nombre de 2 voix par délégué.

Ce qui fera après constitution des nouvelles assemblées, 57 délégués titulaires et 88 voix pour les deux compétences.

- **Reconduction convention DPO**

M. BOYARD rappelle que cette convention a été conclue initialement pour une durée de 3 ans afin de mettre à disposition pour le syndicat d'un délégué à la protection des données. Cette convention arrivant à son terme, elle doit être reconduite.

- **Rapport d'Orientation budgétaire 2023**

Les élus ont préalablement à ce Bureau le ROB en format numérique.

- **Avenant n° 4 DSP ENTHD**

M. HADIDA indique qu'il est proposé un avenant n°4 à la DSP portant sur une nouvelle prestation de raccordement au réseau de fibre optique FttH pour les nouvelles constructions, prestation qui était réalisée par Orange sur le support cuivre portant le Service Universel (adduction Telecom) mais qui a été abandonné par l'opérateur.

M. HADIDA aborde ensuite un point informations/actualités.

Il présente les derniers chiffres concernant l'avancement du déploiement.

Une vidéo est projetée aux membres du Bureau, elle illustre avec les différentes cartes à travers les années l'accélération du déploiement.

Un état des lieux et ensuite présenté :

- 250 000 prises prévus au contrat initialement après actualisation il y en a 263 000
- 228 000 prises de construites aujourd'hui
- 210 000 prises commercialisables
- 79 500 prises commercialisées
- 10 000 commandes en cours

Soit un taux de pénétration de 43%.

Il reste 35 000 prises à déployer, 31 000 en 2023 et 4 000 prises en 2024, ce seront les plus difficiles à atteindre.

M. HADIDA précise que ces dernières prises doivent absolument être réalisées avant 2025 sur les zones pour lesquelles le décommissionnement du cuivre est prévu. (pour 27 communes pilotes de l'Eure dont 22 communes sur la zone ENN et 5 sur la zone AMII).

M. JUBERT souhaite obtenir cette liste des 27 communes et avoir des informations sur l'état des déploiements sur le territoire de la CASE.

M. GRAVELLE revient sur les dernières prises restantes et sur les points de blocage, il indique que sur le secteur de Gisors il y a avait des problématiques notamment avec les bailleurs sociaux et les syndicats pour des autorisations à obtenir.

M. GRAVELLE propose de faire comme cela a été fait avec le Président de la CC du Vexin Normand des courriers aux maires qui rencontrent ces blocages sur leurs communes pour essayer d'accélérer les choses.

M. RONGRAIS souhaite revenir sur les 210 000 prises commercialisables, il indique que ce sont des bons chiffres mais que le nombre de prises commercialisées lui est beaucoup moins élevé. Il évoque la campagne de communication qui devait être associée avec l'implantation des panneaux à l'entrée des communes pour informer que la fibre est là, il propose d'aviser la population sur la fin du cuivre pour les inciter à s'abonner à la fibre.

M. HADIDA souhaite revenir sur le nombre d'abonnés, il indique que pour le département 80 000 abonnés obtenus en à peine plus de 2 ans est remarquable comparativement aux autres RIP de France.

M. BONENFANT et M. RONGRAIS indiquent ne pas avoir encore reçus les panneaux malgré les prises de commande.

M. HADIDA répond que c'est le délégataire qui gère ces commandes.

Mme JACQUES ajoute que ENTHD s'est rapproché du Département pour des questions d'autorisations d'implantation que le sujet est en cours et que les panneaux devraient bientôt être installés dans les communes.

M. DUCHE insiste sur le message positif qu'il faut faire véhiculer au sujet du déploiement de la fibre, il faut faire le comparatif avec notamment les zones AMII et on se rend très vite compte que le syndicat n'a pas à rougir. Il ajoute que le taux de pénétration de 43% est assez remarquable si on compare à la moyenne nationale qui est de 38%. C'est une vraie réussite. On peut être fier des équipes et du travail qui a été effectué en 5 ans, on est parti de rien à aujourd'hui quasiment 85% du déploiement est réalisé.

M. RONGRAIS tient également à féliciter M. CATTELIN qui à chaque mobilisation intervient pour régler le problème en quelques jours.

M. GRAVELLE souhaite revenir sur les 27 communes pilotes pour le démantèlement du cuivre, il propose qu'un point soit effectué dans chaque EPCI en conseil communautaire comme c'est le cas à IBTN sur ce sujet-là pour sensibiliser les élus.

M. BLOUIN sollicite la diffusion de la liste de ces 27 communes.

L'ordre du jour est terminé.

Monsieur GRAVELLE remercie les membres du Bureau pour leur participation.

La séance est levée à 10h00.

Annexe : Liste des communes qui devraient intégrer le pilote phase 2 du décommissionnement du cuivre :

code_insee	nom_commune	OI	Groupe d' OI	Taux de déploiement
27020	Arnibres-sur-Iton	SFR FTTH	SFR-NC	99,6%
27044	Les Baux-Sainte-Croix	SFR FTTH	SFR-NC	99,4%
27099	Le Boulay-Morin	SFR FTTH	SFR-NC	99,8%
27126	Campigny	Eurek@	Axione	99,2%
27192	Crosville-la-Vieille	Eurek@	Axione	99,7%
27200	Dardez	Eurek@/SFR FTTH	SFR-NC	98,6%
27215	Ecquetot	Eurek@	Axione	100,0%
27217	Émanville	Eurek@	Axione	96,5%
27224	Épreville-près-le-Neubourg	Eurek@	Axione	100,0%
27241	Feuguerolles	Eurek@	Axione	97,9%
27298	Graveron-Sûmerville	Eurek@	Axione	100,0%
27354	Iville	Eurek@	Axione	96,8%
27389	Marbeuf	Eurek@	Axione	100,0%
27446	Ormes	Eurek@	Axione	100,0%
27476	Les Préaux	Eurek@	Axione	99,1%
27511	Saint-Aubin-d'Écrosville	Eurek@	Axione	100,0%
27524	Sainte-Colombe-la-Commanderie	Eurek@	Axione	100,0%
27604	St Sulpice de Grimbouville	Eurek@	Axione	99,0%
27615	Sassey	SFR FTTH	SFR-NC	100,0%
27620	Selles	Eurek@	Axione	100,0%
27641	Le Tilleul-Lambert	Eurek@	Axione	100,0%
27655	Tourville	Eurek@	Axione	100,0%
27656	Toutainville	Eurek@	Axione	99,8%
27658	Le Tremblay-Omonville	Eurek@	Axione	100,0%
27692	Villettes	Eurek@	Axione	100,0%
27695	Villez-sur-le-Neubourg	Eurek@	Axione	100,0%
27698	Vitot	Eurek@	Axione	96,0%